



## Le mot du Maire

Voici le premier Flash de cette nouvelle année 2023.

Plusieurs dossiers vont être déposés pour des demandes de subvention (rénovation des fenêtres de la mairie, vidéo protection et poursuite du renouvellement des éclairages urbains par le passage aux led).

Nous mettons l'accent sur la rénovation énergétique afin de diminuer les coûts des fluides de la commune. Les travaux de la salle polyvalente qui vont bientôt démarrer vont ainsi nous permettre de faire des économies en électricité.

Prochainement nous allons voter le budget. Cette année, celui-ci devra tenir compte des augmentations du Smic, des points d'indices attendus, de la hausse des prix des matériaux pour nos travaux, et des hausses énergétiques. Nos contrats viennent en grande partie d'être renégociés pour l'année 2023 et, fort heureusement, les hausses sont inférieures aux premières estimations (tarifs actuels avec un facteur de hausse de 1,8 contre 3 en janvier), mais restent néanmoins importantes dans la conjoncture. Tous ces coûts auront forcément un impact sur nos investissements.

Pour pouvoir avancer dans les années à venir, nous allons devoir travailler sur un PPI (plan pluriannuel d'investissements). Pour ce faire, je vais proposer la création d'un groupe de travail qui aura pour finalité d'analyser les besoins de la commune en matière d'investissements lourds, et ce en collaboration avec les membres du Conseil des Sages. Il sera le relais de vos idées et suggestions, et un lien fort entre vous et nous.

Le retour de cette étude sera programmé pour le 3e trimestre de façon à être en mesure d'analyser les besoins et d'identifier toutes les opportunités que peuvent nous offrir nos partenaires (département, région, état) dans le montage des dossiers.

De nombreux nouveaux arrivants se sont installés dernièrement sur notre commune. Nous leur souhaitons la bienvenue et les invitons à se déclarer en mairie pour pouvoir les contacter et les rencontrer.

Les beaux jours arrivant, les activités vont reprendre et nous nous retrouverons certainement dans ces diverses animations.

J'attire votre attention sur un fléau qui touche notre pays, les chenilles processionnaires ! Soyez extrêmement vigilants et regardez bien vos pins, sapins et certains arbres, car de nombreux nids peuvent s'y être installés. Il faut agir vite, les faire enlever par un spécialiste avant qu'elles ne se propagent et risquent de générer des problèmes de santé pour vous, vos enfants et vos animaux de compagnie.

Je vous souhaite de belles journées, de bonnes vacances pour celles et ceux qui en bénéficient, et prenez bien soin de vous.

Au plaisir de bientôt se retrouver.

Bien à vous

Votre maire, William Berrichillo

## Les délibérations du Conseil Municipal du 15 février 2023

14 présents, 2 pouvoirs

### L'ordre du jour

#### I. VIDÉOPROTECTION : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'importance pour la commune de disposer d'un système de vidéoprotection performant pour répondre aux demandes de la gendarmerie nationale dans le cadre d'enquêtes diligentées par le parquet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

DONNE son accord pour la mise en place d'un système de vidéoprotection dont le montant est de 90 061,30 € HT, 108 073,56 € TTC. ne sera connu qu'à l'achèvement de la mise en concurrence des prestataires techniques saisis pour la réalisation de cette opération.

DECIDE de solliciter les subventions suivantes :

- l'État dans le cadre du FIPD 2023 à hauteur de 45 030,65€ soit 50%
- le Conseil Départemental de l'Essonne à hauteur de 27 018,39€ soit 30%

## II. CHANGEMENT DES OUVERTURES DE LA MAIRIE : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Pour lutter contre les déperditions énergétiques compte tenu des objectifs fixés par l'État d'une part, et de l'augmentation du prix du gaz d'autre part,

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal, à l'unanimité** :

DONNE son accord pour le changement des ouvertures de la mairie : montant de 65 134,01 € HT, 78 160,81 € TTC.

DECIDE de solliciter une subvention de l'État à hauteur de 39 080,46 € soit 60 %.

## III. ÉCLAIRAGE PUBLIC : PASSAGE AUX LED

Le projet concerne 220 candélabres. Certains ayant déjà été changés, cela correspond à un changement à 100% des candélabres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

DONNE son accord pour le remplacement des lanternes actuelles par des lanternes LED sur toute la commune dont le montant est de 127 560,15 € HT, 153 072,18 € TTC.

DECIDE de solliciter une subvention de l'État à hauteur de 63 780 07 € soit 50% et le Fonds Vert à hauteur de 38 268,04 € soit 30%.

## IV. RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES SALLES COMMUNALES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

DONNE son accord pour l'ouverture de la location de la salle Polyvalente aux habitants de la CCPL et à ceux de Saint Chéron, Breuillet et Breux-Jouy, pour un tarif de 990 €, ménage compris.

## V. COMPTE FINANCIER UNIQUE - BUDGET COMMUNAL - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022

Après présentation des chiffres par M. le Maire, le Conseil Municipal APPROUVE le CFU, **à l'unanimité**

### 1°) résultats budgétaires de l'exercice

	Recettes	Dépenses	Résultats de l'exercice 2022
Investissement	352 988,38	186 997,95	<b>165 990,43</b>
Fonctionnement	1 323 722,01	1 222 660,20	<b>101 061,81</b>
Total	<b>1 676 710,39</b>	<b>1 409 658,15</b>	<b>267 052,24</b>

### 2°) résultats de clôture 2022

	Résultats de clôture 2021	Part affectée à l'investissement exercice 2005	Résultats de l'exercice 2022	Résultats de clôture 2022
Investissement	83 185,99		165 990,43	<b>249 176,42</b>
Fonctionnement	203 998,40	170 000,00	101 061,81	<b>135 060,21</b>
Total	<b>287 184,39</b>	<b>170 000,00</b>	<b>267 052,24</b>	<b>384 236,63</b>

### 3°) restes à réaliser 2022

	Recettes	Dépenses	Solde
Investissement	248 553,80	503 007,04	<b>-254 453,24</b>

### 4°) calcul du besoin de financement

Excédent investissement 2022	249 176,42
Déficit investissement 2022	0,00
Solde restes à réaliser 2022	-254 453,24
	<b>-5 276,82</b>



**Chenilles processionnaires :**  
surveillez vos arbres et faites enlever les nids. Le risque est important, notamment pour les enfants et les animaux domestiques !

### Vente de bois « façonné » par la mairie :

Par convention, la mairie met en vente auprès de ses habitants, son stock d'environ 15-20 stères :  
40€ le stère à venir chercher, 50€ si livré.  
Limité à 1 stère par foyer.  
Renseignements en mairie au 01 64 58 91 55

## Reprise de la collecte des végétaux : le 2 mars (semaines impaires)

### Agenda

**31 mars** : Merci téléthon ! À la salle Alfred Lucas

**15 avril** : Carnaval, proposé par le Comité des Fêtes, à la salle Alfred Lucas

**16 avril** : Concert Trio de l'Arpajonnais, proposé par la Maison de la Musique, à l'église

MAIRIE DE SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE

<http://www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr/>

Tél. : 01 64 58 91 55 - Fax : 01 64 58 83 80 - Email : [accueil@mairie-smm91.fr](mailto:accueil@mairie-smm91.fr)

Imprimé à la CCPL

